

« LA N-VA FIXE LA LIGNE EN MATIÈRE CLIMATIQUE. »

Selon Jean-Marc Nollet, le nouveau coprésident d'Ecolo, « le bilan du gouvernement est vide par rapport aux enjeux du climat, de la pollution, de la transition énergétique et de la mobilité ».

Interview réalisée par Arnaud Lismond-Mertes

Nous avons demandé à Jean-Marc Nollet, député Ecolo et nouveau coprésident des Verts francophones, d'évaluer les politiques menées sous cette législature en matière d'environnement, d'énergie et de mobilité. Un bilan qu'il qualifie de vide et affligeant. Le « véritable gouvernement en matière énergétique, c'est Electrabel », indique-t-il, avant de poursuivre : « En matière climatique, c'est la N-VA qui fixe la ligne et la Belgique fait désormais marche arrière »...

Ensemble ! Si vous deviez coter le gouvernement sur ses politiques menées en matière d'environnement, d'énergie et de mobilité, quel bulletin lui remettriez-vous ?

Jean-Marc Nollet (Ecolo) : Il m'est très difficile de donner une cotation : très peu a été réalisé sous cette législature. Et les rares décisions prises ne vont pas dans le bon sens. Le bilan du gouvernement est vide par rapport à ces enjeux. La déclaration de politique générale de Charles Michel, présentée lors de la rentrée parlementaire d'octobre, en est l'illustration. Alors que le Giec avait présenté la veille son rapport sur l'évolution du climat, le Premier ministre n'a consacré que six lignes à ce sujet sur les trente-quatre pages de son discours. Or, en 2018, cet enjeu-là devrait être transversal à l'ensemble de l'action du gouvernement. Il n'est évidemment pas question de négliger les autres politiques, mais si on ne règle pas les questions climatiques et si on ne répond pas aux enjeux environnementaux qui y sont liés, on n'est plus en mesure de prendre à bras le corps les enjeux sociaux et économiques. La question climatique est devenue déterminante. Dans le scénario d'un réchauffement de plus de deux degrés Celsius, de nombreux dossiers (migrations, conflits, approvisionnement alimentaire...) deviendront ingérables. Tout cela est reconnu et indiscutable, au moins depuis la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (COP21). Le gouvernement Michel a cependant été incapable de prendre en compte ce qui a été adopté à Paris, ne fût-ce que les plans adoptés pour le moyen et le long terme. En 2015, le gouvernement a décidé de prolonger l'activité des deux centrales nucléaires les plus anciennes (Doel 1 et Doel 2). L'initiative a été prise dans la pré-

cipitation, sans opérer un contrôle sérieux de l'état des réacteurs comme il eût fallu le faire. En 2018, ces deux centrales sont désormais à l'arrêt, parce qu'un des tuyaux fuit dans la partie nucléaire de la centrale. On leur avait demandé de réaliser les travaux et de voir ce qu'il y avait comme problème avant de décider de prolonger... ils ont fait le choix inverse. Ce choix a non seulement constitué une prise de risque inutile au niveau de la sécurité d'approvisionnement pour cet hiver, et même de la sécurité de la population, mais il a aussi empêché le développement d'alternatives énergétiques sous cette législature.

En matière de mobilité, ce gouvernement a fait trois pas en arrière et un en avant. Le gouvernement Di Rupo avait déjà prévu de retirer un milliard d'euros à la SNCB par rapport aux investissements nécessaires prévus. Le gouvernement de Charles Michel a, quant à lui, imposé une économie supplémentaire de deux milliards à la SNCB. Par la suite, ce gouvernement a sorti un milliard pour le RER. Soit au total deux milliards de perdus pour la SNCB. Parallèlement, les voitures de société n'ont jamais été aussi nombreuses en Belgique... et les congestions du trafic automobile n'ont jamais été aussi importantes. Un changement de fiscalité est absolument nécessaire en la matière. En accordant des avantages fiscaux aux voitures

de sociétés, on subventionne les bouchons. La Fédération des Entreprises de Belgique a évalué le coût annuel des bouchons pour l'économie à huit milliards. Pourquoi ne pas s'attaquer frontalement à ce problème ? Je propose d'affecter, par exemple, deux milliards aux entreprises pour favoriser le redéploiement économique, d'utiliser deux autres milliards pour augmenter les salaires des travailleurs et les quatre milliards restants pour financer les transports publics (SNCB, tram, bus...) et la mobilité douce. Le gouvernement Michel a été incapable de faire quoi que ce soit de cet ordre.

Quant à l'environnement, le gouvernement a manqué de fermeté sur le dossier des insecticides néonicotinoïdes en n'allant pas jusqu'au bout du raisonnement et en autorisant des exceptions dans le temps ou par secteur d'activité. Il a également adopté une position ambiguë, en particulier au sein du conseil des ministres européens, sur l'interdiction du glyphosate qui

« Les rares décisions que ce gouvernement a prises ne vont pas dans le bon sens. »

reste malheureusement limitée aux seuls particuliers. Il n'a pris aucune mesure significative par rapport à la fraude sur les émissions de CO₂ de certaines voitures diesel (*Dieselgate*). On me dira que tout cela générerait des coûts. Mais même quand l'action en faveur de l'environnement ne coûte rien, ce gouvernement s'y oppose. J'ai déposé une proposition de loi contre l'obsolescence organisée des objets, c'est-à-dire contre le fait que des fabricants introduisent des dispositifs qui visent à réduire la durée de vie d'un produit pour augmenter son taux de remplacement et provoquer prématurément un nouvel achat. Ça ne coûte pas un euro, ça a été introduit dans la loi en France, mais en Belgique le gouvernement l'a refusé.

Ce gouvernement fait donc preuve d'un manque d'anticipation extrêmement grave. Les rapports sont unanimes (1) : la transition écologique est nécessaire et plus on attend pour la mettre en œuvre, plus son coût sera élevé et moins elle sera socialement acceptable. Pour éviter d'être brutale et inéquitable, cette transition doit être anticipée.

L'impéritie du gouvernement Michel en matière de politique énergétique a-t-elle rendu impossible la sortie du nucléaire en 2025 ? N'a-t-il pas adopté un « pacte énergétique » qui oriente l'avenir ?

Comme je l'explique dans mon livre « *Terre, Mer, Soleil* » (2), il n'est pas trop tard pour respecter la loi initiale prévoyant la sortie du nucléaire d'ici 2025, mais le gouvernement actuel n'a rien fait pour préparer cette sortie. On réalise maintenant que les centrales nucléaires actuelles sont périmées et que, de ce fait, l'approvisionnement énergétique est menacé cet hiver. Le véritable gouvernement en matière énergétique, c'est Electrabel. C'est cette société qui a fixé la ligne politique du gouvernement Michel. C'est elle qui a voulu la prolongation de ses centrales. Ça nous conduit à deux impasses : non seulement un retard des investissements nécessaires dans la transition, mais également un risque de pénurie d'électricité. C'est assez paradoxal dans un Etat moderne et pour un gouvernement de droite libérale qui prétend faire de la bonne gestion. D'autant plus que ces mêmes responsables qui ont critiqué la sortie du nucléaire décidée en Allemagne se retournent maintenant vers ce pays pour bénéficier de ses capacités de production électrique liées aux investissements qu'il a consentis dans le développement des énergies renouvelables.

Quant au « pacte énergétique » adopté par le gouvernement Michel et qui confirme la loi de sortie du nucléaire, il n'engage pas cette législature mais trace des orientations pour l'avenir. Cependant, dès le lendemain de la publication de ce pacte, la N-VA a annoncé que celui-ci pourrait être remis en question par le prochain gouvernement et que tout se jouerait lors de la prochaine négociation gouvernementale. Je pense que ce sera en effet à ce moment-là que ça se jouera. Pour ma part, j'ai développé dans mon livre trois scénarios, basés sur des énergies renouvelables alternatives, qui permettent de sortir du nucléaire en 2025 et des énergies fossiles en 2050. Je propose d'utiliser le gaz pour la période de transition, puis de développer le renouvelable, le stockage, les interconnexions du réseau électrique, etc.



Pour Jean-Marc Nollet, le gouvernement Michel a fait preuve, jusqu'ici, d'un manque d'anticipation extrêmement grave.

Pour ce qui est de la lutte contre le réchauffement climatique, ce que vous décrivez, c'est une absence totale d'action du gouvernement de Charles Michel...

C'est même pire. Notre pays avait été pionnier dans ce domaine, mais avec le gouvernement Michel c'est la N-VA qui fixe la ligne en matière climatique et la Belgique fait désormais marche arrière. Pour respecter l'accord de Paris de 2015, la Belgique aurait dû diminuer sa production de CO₂ d'environ quatre millions de tonnes par an. Or, entre 2014 et 2017, on est passé de 115 millions de tonnes de CO₂ à 117 millions de tonnes (3). Plutôt que diminuer la production de CO₂ de quatre millions de tonnes par an, on l'augmente. On fait donc le chemin inverse de celui qu'il faudrait faire. Et ceci ne prend en compte que le CO₂ produit en Belgique et non le CO₂ consommé en Belgique (notamment pour la production des produits importés). Malheureusement, depuis 2007 il n'y a même plus de statistiques sur le CO₂ consommé en Belgique, à rebours de ce qui se fait en France.

Quant à ses ambitions pour l'avenir du climat, la Belgique ne figure plus dans le peloton de tête. Au sein de l'UE, elle est désormais classée au niveau de la Pologne et de la Hongrie, qui sont rétrogrades en la matière. Les mesures clés à prendre seraient de développer l'utilisation des transports en communs, de remettre en cause la subvention aux voitures de société, qui concerne aujourd'hui un véhicule immatriculé sur deux, de promouvoir l'isolation des bâtiments, à commencer par les immeubles habités par les personnes qui ont de faibles revenus... Rien de tout cela n'a été fait. □

(1) Références dans Jean-Marc Nollet et Julien Vandeburie, *Terre, Mer, Soleil - 3 scénarios verts pour quitter l'énergie nucléaire en 2025 et quitter l'énergie fossile en 2050*, (2018), p. 6 et 7. Disponible en ligne www.ecolo.be

(2) *ibid*

(3) Chiffres des Nations unies (<https://unfccc.int> National Inventory Submissions 2018) et de l'Agence européenne pour l'environnement (<http://cdr.eionet.europa.eu/> - Approximated greenhouse gas inventories).